

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de l'ESPE

Séance du Mardi 25 septembre 2018 à 9 h 00

Le Conseil d'École de l'ÉSPÉ de Franche-Comté s'est réuni le mardi 25 septembre 2018 à 9 h 00 au siège de l'ÉSPÉ – 57 avenue de Montjoux à Besançon sous la présidence de Madame Françoise Bévalot, présidente du Conseil d'École.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'ÉSPÉ Pascal LECROART Denis PASCO Arnaud MOULY Cindy VICENTE, procuration à A.Mouly Sylvie GUYON, procuration à P.Lecroart Jean-Marie DORNIER, procuration à L.Piot Laurence PIOT Jean-Philippe CARE Sylvie MAREY	François GREUSARD	Vincent BOUSSET Cécile LEIFFLEN Mathilde CHAMBIER Arthur BARBIER
Représentants de l'UNIVERSITE : Jean-Robert BELLIARD Jocelyne DROUHOT, procuration à S.Marey Oumhanie LEGEARD Frédéric MUYARD, procuration à A.Mouly Catherine TIRVAUDEY, procuration à O.Legeward Nicolas TORDI, procuration à F.Bévalot		
Représentants du RECTORAT : Françoise BEVALOT Léon FOLK Séverine VANAUTRYVE, procuration à D.Thellier Anne-Marie HOUILLON, procuration à F.Bévalot Didier THELLIER	Philippe MARLIER	
Représentants des Collectivités Territoriales :	Virginie CHAVEY	Eric KOEBERLE
Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT	Hélène PELISSARD	
Personnes invitées : Catherine CAILLE-CATTIN, directrice de l'ÉSPÉ Philippe CAUSSIN, responsable administratif Romain CARRÉ, responsable administratif adjoint Alice METTETAL, chargée de mission R.I. Nathalie ROGGY, secrétaire de direction		

Le quorum étant atteint, la présidente, Madame Françoise Bévalot ouvre la séance à 9h00, remercie les membres présents.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'École du 07 juin 2018 (vote)
- 2/ Point effectifs étudiants et personnels (info)
- 3/ Point Relations Internationales (info)
- 4/ Information campagne d'emploi 2019 (info)
- 5/ Budget 2019 (vote)
- 6/ Etat d'avancement de l'exécution budgétaire 2018 (info)
- 7/ Validation de la subvention DRAC pour 2018-2019
- 8/ Bilan FR-Educ (info)
- 9/ Questions diverses (à déposer avant le 21 septembre à Nathalie Roggy)

Madame la Présidente informe l'assemblée que le point 4 sera abordé en début de conseil afin de répondre à la demande d'un des participants.

Elle annonce également la présence de Alice Metetal, Chargée de missions des Relations Internationales.
Vous trouverez ci-joint le diaporama (**document 1**) retraçant ce Conseil d'École.

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'École du 7 juin 2018

Remarque de Denis Pasco (absent lors que conseil du 7 juin), concernant la campagne d'emploi. « Ce point ne devait être qu'un point d'information et a pourtant été soumis à un vote ».

Pour Françoise Bévalot, un vote peut être demandé, à la demande des membres, sur tout point abordé lors d'un conseil d'école.

Résultat du vote relatif à l'approbation de PV du 7 juin 2018 :

13 voix pour, 3 abstentions, 0 contre.

Il sera donc déposé sur l'ENT à disposition du personnel.

2/ Information campagne d'emploi 2019 (info) : présentation des décisions du CA de l'UFC

Le CA de l'UFC a très peu suivi les besoins de l'ÉSPÉ.

Biatss : 1 poste de technicien audio-visuel (sur 3 postes demandés)

Enseignants : 1 PRAG mathématiques, 1 PRAG musique et 1 MCF 70^{ème}, CRIT (sur 8 postes enseignants demandés)

Le recrutement des 2 postes de PRAG se déroulera en novembre et décembre pour prise de fonction en Septembre 2019.

Pascale Lecroart précise que le poste MCF 70^{ème}, CRIT, était demandé depuis plusieurs années. Cependant, la section CNU et le laboratoire de rattachement n'étaient pas ceux souhaités par le collège Lettres.

La section CNU demandée était la 9^{ème} section « Langues et littérature française » et le laboratoire ELLIADD, le laboratoire souhaité par le collège lettres.

L'intitulé « maintien du poste » ne concerne que le grade, mais ni la section CNU, ni le laboratoire.

Françoise Bévalot rappelle une fois encore la procédure de la campagne globale, précisant que toutes les décisions ont été arrêtées par le CA de l'Université le 10 juillet dernier.

Denis Pasco souhaite connaître les arguments exposés par la direction de l'ÉSPÉ sur les besoins de ce poste.

Catherine Caille-Cattin précise que les sections CNU demandées étaient soit 9^{ème}, soit 70^{ème}. Le choix du laboratoire relève de la décision des conseils de l'UFC.

Arnaud Mouly précise que ce schéma a déjà eu lieu pour les sciences et que le choix de recrutement s'avère bon.

Françoise Bévalot, de nouveau, rappelle que les composantes expriment leurs souhaits et que le CA arrête la liste des emplois ouverts au recrutement. Le conseil prend acte des décisions. **Sans remettre en question** les choix, Françoise Bévalot souhaite que les éléments pris en compte pour retenir les postes parmi les besoins exprimés par l'Espé, soient portés à la connaissance du conseil.

La Présidente du Conseil propose par ailleurs de demander, pour la prochaine campagne, que le conseil puisse être informé de la lettre de cadrage, cela dès les premiers travaux qu'il conduira sur les emplois.

3/ Point effectifs étudiants et personnels (info)

Une forte augmentation des candidatures en Master 1, 150 de plus qu'à la rentrée 2017, a été difficile à gérer. Il sera donc préférable de prévoir pour la prochaine rentrée une sélection des candidats avec un certain nombre de critères à prévoir.

L'ÉSPÉ de Bourgogne propose une harmonisation de ces critères de sélection entre les 2 ÉSPÉ.

Le nombre de stagiaires reste similaire à celui de l'année précédente.

Mouvement des personnels :

Enseignants : arrivée de Francine Athias et Matthieu Laugier. Départ (retraite) de Jean-Paul Fallot au 1^{er} octobre, remplacé par 1 CDD : Christophe Marlin

Biatss : départs de Marie-Hélène Marie, Laurence Blason, Jean-Charles Burgat, Georges Scalabrino et François Greusard. Arrivées de Sylvie Klinkas, Myriam Schoen, Mina Bayoude et Romain Carré.

Suppléance d'Anabela Carvalheiro-Laboureau par Sandrine Camus du 24/9/18 au 21/12/18.

4/ Point Relations Internationales (info)

Alice Metetal, chargée de mission Relations Internationales expose l'avancée significative des RI depuis quelques années et précise qu'elle travaille étroitement en collaboration avec la DRIF et le service RI du Rectorat.

En 2017-18, 22 étudiants de M2 spécifiques sont partis à l'international

Pour cette année, 30 étudiants partiront.

Les destinations actuelles sont diversifiées.

Tous ces étudiants effectuent un module de 108 heures de formation durant leur séjour.

Le retour des étudiants est très positif : découverte d'un autre système éducatif et pour beaucoup découverte d'un autre pays et d'une autre culture.

Deux nouvelles destinations ouvriront prochainement :

- Ile au Prince Edouard au Canada (colonie anglophone)
- Université de Régina au Canada

Une autre destination reste à prévoir :

- Université d'Hanoï au Vietnam

Concernant le partenariat avec la HEP Béjune, une journée d'étude est programmée pour le 4 octobre 2019.

Le partenariat avec le GSR Groupe Scolaire de la Résidence de Casablanca, se concrétise par une formation de formateurs à compter du mois d'octobre 2018. Ce parcours s'inscrit totalement dans nos parcours existants, ce qui limite les frais.

Oumhanie Legeard, chargée de professionnalisation, rappelle que la mobilité des étudiants est un des 3 critères de la démarche qualité défendue par l'université et que cette particularité de la formation est un élément qui rentre en compte dans le supplément de diplôme.

Pour l'ESPE de Bourgogne, Elsa Lang-Ripert fait part de 62 mobilités sortantes, les périodes de congés scolaires étant aussi utilisées pour les mobilités des étudiants de première année comme pour les étudiants fonctionnaires stagiaires.

5/ Budget 2019 (vote)

Présentation par Philippe Caussin du diaporama (**document 2**) sur le budget qui reprend, dans un premier temps les points principaux de la lettre de cadrage du budget 2019 de l'Université (**document 3**).

Pour l'ESPE, la DGF est en diminution de 7,2 %, soit la plus forte baisse des composantes de l'UFC).

Vote du budget :

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

6/ Etat d'avancement de l'exécution budgétaire 2018 (info)

Philippe Caussin s'inquiète du fait que des travaux inscrits au budget ne sont toujours pas engagés et risquent de ne pas être exécutés d'ici la fin de l'année, ce qui pose un gros problème, non seulement pour la qualité de vie des personnes impactées par ces travaux mais aussi par le risque que des sommes importantes ne soient pas reportées sur l'exercice 2019.

Françoise Bévalot propose d'écrire un courrier au Président pour faire état de ces préoccupations.

7/ Validation de la subvention DRAC pour 2018-2019

La DRAC subventionne les actions culturelles de l'ESPE à hauteur de 8 000€ pour l'année 2018-2019. Le conseil donne son accord pour le versement de cette subvention pour les actions menées durant l'année 2018-2019 mais la Présidente fait remarquer que seule le CA de l'UFC a compétence pour prendre la décision requise par cette opération financière et recommande que la demande de la DRAC soit très rapidement transmise aux services centraux de l'UFC.

Cette subvention, soumise au vote, est approuvée à l'unanimité.

8/ Bilan FR-Educ (info)

Françoise Bévalot propose à Denis Pasco, directeur de la FR-Educ de présenter un bilan complet lors du prochain conseil d'école.

9/ Questions diverses

L'information est donnée que tous les membres élus et nommés de ce conseil d'école sont à renouveler après un mandat de 5 ans.

Françoise Bévalot et Catherine Caille-Cattin remercient tous les membres pour leur participation et leurs échanges durant ces 5 années.

Les prochaines élections sont programmées pour le jeudi 15 novembre prochain. Les dates butoirs pour le dépôt des listes électorales et pour les listes de candidats figurent dans le diaporama.

La Présidente du Conseil d'École,



Françoise Bévalot